

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PRODUITS EN LIGNE – SOCIETE ECLA

### **ARTICLE 1 – Désignation du Vendeur**

Le présent site internet est édité par la Société ECLA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 Euros, dont le siège est sis 2 Rue du Logis – 44430 LA REMAUDIERE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 828 887 463.

Ses coordonnées sont les suivantes : Adresse postale : 2 Rue du Logis – 44430 LA REMAUDIERE ; Numéro de téléphone : 06 17 11 79 88 ; E-mail : [contact@eclaproducts.fr](mailto:contact@eclaproducts.fr) ; Numéro de TVA intracommunautaire : FR 83 828887463.

Le vendeur est titulaire du certificat « Certibiocide ».

Les coordonnées de l'Hébergeur du site sont les suivantes : ADISTA - 1 rue de la Presse - 42950 Saint-Etienne ; Tél. : (33) 0811 856 810.

### **ARTICLE 2 - Champ d'application des Conditions Générales de Vente**

Les présentes Conditions Générales de Vente (« CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par la société ECLA (« vendeur ») auprès de consommateurs et d'acheteurs non professionnels (« client »), désirant acquérir les produits nécessaires à la dératisation, désinsectisation, désinfection, démoussage, imperméabilisation proposés à la vente par le Vendeur sur le site Internet [www.eclaproducts.fr](http://www.eclaproducts.fr).

Les présentes Conditions générales de vente constituent avec la commande en ligne les documents contractuels opposables aux parties et s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Ces Conditions Générales de Vente sont consultables à tout moment sur le site Internet [www.eclaproducts.fr](http://www.eclaproducts.fr) et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire, notamment les Conditions Générales d'Achats.

Les présentes Conditions Générales de Vente demeureront en vigueur pour la durée nécessaire à la fournir des produits commandés jusqu'à l'extinction de leurs garanties.

Les Produits présentés sur le site Internet [www.eclaproducts.fr](http://www.eclaproducts.fr) sont proposés exclusivement à la vente en France Métropolitaine uniquement.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande, déterminée selon les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur.

**Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes**

**Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne. La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente en vigueur au jour de la commande.**

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Produits proposés sur le site internet [www.eclaproducts.fr](http://www.eclaproducts.fr).

### **ARTICLE 3 - Produits**

Les produits nécessaires à la dératisation, désinsectisation, désinfection, démoussage, imperméabilisation proposés à la vente, leurs caractéristiques principales, leurs modes d'utilisation et leurs risques d'utilisation sont présentées sur le site internet [www.eclaproducts.fr](http://www.eclaproducts.fr).

Le Client est tenu de s'y rapporter et de prendre connaissance du descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles, avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Produit est de la seule responsabilité du Client.

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande.

En cas d'indisponibilité d'un produit ayant déjà fait l'objet d'une passation de commande, le Vendeur en informe immédiatement le Client et peut lui proposer un produit d'une qualité et d'un prix équivalents ou, à défaut, un bon d'achat du montant de la commande utilisable pour toute prochaine commande. En cas de désaccord du Client, le Vendeur procède au remboursement des sommes versées dans un délai de quatorze jours. Aucune indemnité d'annulation ne sera due par le Vendeur au Client.

Les Produits vendus sur le site Internet sont conformes à la réglementation en vigueur en France (sécurité et santé des personnes, loyauté des transactions commerciales, protection des consommateurs, etc...) et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

### **ARTICLE 4 – Tarifs**

Le fait pour le Client de valider sa commande implique l'obligation à sa charge de payer le prix indiqué par le Vendeur.

Les prix de vente en vigueur au jour de la commande sont indiqués, pour chacun des produits, sur le catalogue du site internet [www.eclaproducts.fr](http://www.eclaproducts.fr), en euros, HT et TTC et tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Vendeur.

Ces tarifs ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client et figurant sur la page de confirmation de la commande correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la livraison des Produits commandés.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant au consommateur l'application du prix en vigueur au jour de la commande.

#### **ARTICLE 5 – Etape de la commande**

Il appartient au client de sélectionner les produits qu'il désire commander selon les modalités suivantes :

1. Le client ajoute à son panier virtuel les produits qu'il souhaite acheter en cliquant sur l'onglet « En savoir plus » puis sur l'onglet « Commander ».
2. Le client vérifie le détail de sa commande et le prix, ajoute son éventuel code promotionnel. Il devra alors prendre connaissance des Conditions Générales de Vente, cocher la case « Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente » puis cliquer sur l'onglet « Finaliser ma commande ».
3. Le Client procède alors à son identification ou le cas échéant, crée son compte personnel.
4. Le client choisi le mode de livraison en cochant sur les cases correspondantes puis en cliquant sur l'onglet « Valider la livraison ». Le client indique son lieu de livraison.

A ce stade, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

5. Le Client reconnaît l'existence d'une obligation de paiement de la commande. Après visualisation d'un écran récapitulatif, le client confirme sa commande en cliquant sur « Payer ma commande ».
6. Le Client détermine son moyen de paiement et procède au paiement de la commande.

A ce stade, le Client est invité à suivre les instructions du serveur de paiement en ligne. Afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des coordonnées bancaires, le paiement s'effectue directement par le module bancaire du Crédit-Agricole, permettant ainsi le cryptage des données et leur transmission sur le réseau bancaire.

Une fois le paiement validé par le Client, l'ensemble des informations communiquées par ce dernier, et notamment la quantité commandée et l'adresse de livraison, ne seront plus modifiables.

7. Un email d'enregistrement de la commande et un email de ticket de paiement sont envoyés au Client par la Société ECLA.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande pour des motifs légitimes, notamment les commandes d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

#### **ARTICLE 6 – Preuve de la commande**

Le contrat de vente à distance ne sera formé qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur par courrier électronique.

Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constituent une preuve du contrat de vente.

#### **ARTICLE 7 - Conditions de paiement**

Le prix est exigible comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client par carte bancaire via le système sécurisé de paiement en ligne du Crédit-Agricole. Le paiement sera débité à la passation de commande.

Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par le Vendeur pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourra être facturé au Client.

La transaction est débitée sur la carte bancaire du Client après vérification des données de celle-ci, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par le Client. En cas de refus desdits centres, la commande sera automatiquement annulée et le Client sera prévenu par courrier électronique.

Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable, sauf cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de la carte ou des données liées à son utilisation. Ainsi, en communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le Client autorise le Vendeur à débiter sa carte bancaire du montant correspondant au montant global de la commande.

À cette fin, le Client confirme qu'il est le titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur la carte bancaire est effectivement le sien. Le Client communique les seize chiffres et la date d'expiration de sa carte bleue ainsi que le cas échéant, les numéros du cryptogramme visuel et est invité à suivre la procédure de paiement en ligne.

Afin de garantir que personne n'utilise une carte bancaire frauduleusement, le Vendeur se réserve le droit de vérifier les données personnelles communiquées par le Client. Il pourra alors être demandé à ce dernier, par courrier ou par email, une copie de sa carte d'identité et/ou un justificatif de domicile et/ou un document bancaire (RIB ou chèque annulé). L'absence de réponse dans un délai de 2 jours suivant la demande formulée entraînera automatiquement

l'annulation de la commande et sans aucune possibilité de réclamation ultérieure.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client, des pénalités de retard calculées au taux légal en vigueur du montant TTC du prix d'acquisition figurant sur ladite facture, seront acquises automatiquement et de plein droit au Vendeur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

## **ARTICLE 8 – Livraisons**

La Livraison s'entend du transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produits.

Les Produits commandés par le Client seront livrés en France métropolitaine dans le délai indiqué à la commande à compter de son expédition (30 jours maximum).

La livraison est effectuée par la remise directe du produit à l'acheteur ou, à défaut, par l'envoi par le vendeur d'un avis de mise à disposition à l'acheteur. Dans un délai de quinze jours à compter de l'avis de mise à disposition, l'acheteur doit procéder au retraitement du produit commandé. En l'absence de retraitement dans le délai indiqué, le vendeur peut, après une mise en demeure restée sans effet, procéder au retraitement, résoudre de plein droit la commande.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les produits commandés par le Client dans les délais indiqués à la commande. Si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de 30 jours après la conclusion du contrat, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L 216-2 L 216-3 L241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

### **8-1 Livraisons effectuées par un transporteur indépendant : Colissimo**

Les livraisons sont assurées par le transporteur indépendant Colissimo à l'adresse mentionnée par le Client lors de la commande et à laquelle le transporteur pourra facilement accéder. Le Client est tenu de faire son affaire personnelle pour se présenter au moment de la livraison.

Le montant des frais de livraison est indiqué au Client avant la validation de la commande.

Le Client est tenu de vérifier l'état des produits livrés et de l'emballage.

Lors de la livraison de la commande, le Client doit signer le bon de livraison présentée par le transporteur.

Il appartient au Client d'émettre les réserves et les réclamations qu'il estime nécessaires, voire de refuser le colis, lorsque ce dernier est manifestement endommagé à la livraison. Lesdites réserves et réclamations doivent être

adressées au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois jours ouvrables, non compris les jours fériés, qui suivent la date de la livraison des Produits. Le Client doit par ailleurs faire parvenir une copie de cette lettre au Vendeur.

### **8-2 Livraisons en magasin**

Le Vendeur propose également la livraison gratuite dans son magasin sis 2 Rue du Logis – 44430 LA REMAUDIERE.

Le Client est tenu de vérifier l'état des produits livrés et de l'emballage.

## **ARTICLE 9 - Transfert de propriété - Transfert des risques**

Le transfert de propriété des Produits du Vendeur, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

Quelle que soit la date du transfert de propriété des Produits, le transfert des risques de perte et de détérioration s'y rapportant, ne sera réalisé qu'au moment où le Client prendra physiquement possession des Produits. Les Produits voyagent donc aux risques et périls du Vendeur.

## **ARTICLE 10 - Droit de rétractation**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les 10 jours suivant la notification au Vendeur de la décision de rétractation du Client.

Les retours sont à effectuer au siège social de la société ECLA mentionné à l'article 1 des présentes, dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat. Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Le droit de rétractation s'exerce par l'envoi du formulaire de rétractation disponible sur le site internet par voie postale ou électronique. Un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Vendeur.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés, les frais de retour restant à la charge du Client.

L'échange (sous réserve de disponibilité) ou le remboursement sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par le Vendeur, des Produits retournés par le Client dans les conditions prévues au présent article. Néanmoins, le Vendeur peut différer le remboursement jusqu'à récupération des produits ou jusqu'à

ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition de ces produits. La date retenue est celle du premier de ces faits.

Le Vendeur procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Client aura utilisé pour la transaction initiale, sauf si le Client consent expressément d'un moyen différent proposé par le Vendeur.

Le droit de rétractation est exclu dans les cas figurant en annexe du formulaire de rétractation disponible sur le site [www.eclaproduits.fr](http://www.eclaproduits.fr).

## **ARTICLE 11 – Garanties légales**

Tous les produits fournis par le vendeur bénéficient de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-4 et suivants du code de la consommation et de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du code civil.

### 11.1 - Garantie de conformité

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Pour être conforme au contrat, le bien doit être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur ; présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Il est rappelé que dans le cadre de la garantie légale de conformité, le client :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir à l'encontre du vendeur ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit commandé, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation ;
- est alors dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du produit.

### 11.2 - Garantie des vices cachés

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés du Produit dans un délai de 2 ans à compter de la découverte du vice conformément à l'article 1641 du Code Civil. Dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une déduction du prix de vente conformément à 1644 du Code Civil.

## 11.3 - Procédure de mise en œuvre des garanties

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur par écrit (courrier postal, courrier électronique, télécopie) toutes réserves ou réclamations pour non-conformité ou vice apparent des Produits livrés avec tous les justificatifs y afférents, et retourner ou rapporter en magasin les Produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

Le Vendeur remboursera ou remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont les défauts de conformité ou les vices apparents ou cachés auront été dûment prouvés par le Client, dans les conditions prévues aux articles L 217-4 et suivants du Code de la consommation et celles prévues aux présentes Conditions Générales de Vente.

Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

### 11.4 - Cas de responsabilité écartée

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier, en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

## **ARTICLE 12 - Informatiques et Libertés**

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Le traitement des informations communiquées a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

La demande doit être effectuée par email à [contact@eclaproducts.fr](mailto:contact@eclaproducts.fr), ou par courrier à l'adresse suivante : 2 Rue du Logis – 44430 LA REMAUDIERE.

Le Vendeur s'engage à assurer la sécurité des données à caractère personnel qu'ils conservent pour les besoins de la réalisation et du suivi des commandes.

### **ARTICLE 13 – Nullité partielle**

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées comme tel en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et toute leur portée.

### **ARTICLE 14 - Propriété intellectuelle**

Le contenu du site internet [www.eclaproducts.fr](http://www.eclaproducts.fr) est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

### **ARTICLE 15 - Résolution du contrat**

La commande peut être résolue par l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par lettre électronique en cas :

- de livraison d'un produit non conforme aux caractéristiques déclarées du produit ;
- de livraison dépassant la date limite fixée à la commande et dans la limite des trente jours suivant la conclusion du contrat, après que le vendeur ait été enjoint, selon les mêmes modalités et sans résultat, d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable.

La commande peut être résolue par le vendeur en cas de refus de l'acheteur de prendre livraison ou de non-paiement du prix.

### **ARTICLE 16 - Droit applicable – Langue**

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

### **ARTICLE 17 – Litiges – Médiation**

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le vendeur et le client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une procédure de médiation dans les conditions prévues au titre Ier du Livre II du Code de la consommation. Vous pouvez notamment saisir le médiateur de la consommation de la Fédération du Commerce et de la Distribution en écrivant sis 12 rue Euler, 75008 PARIS, ou sur son site internet [www.mediateur.fcd.fr](http://www.mediateur.fcd.fr).

### **ARTICLE 18 - Information précontractuelle**

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L111-1 à L111-8 du code de la consommation, et en particulier :

- les caractéristiques essentielles du Produit, compte tenu du support de communication utilisé et du Produit concerné ;
- le prix des Produits et des frais annexes ;
- la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à livrer le Produit ;
- les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- les informations relatives aux garanties légales et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux frais de renvoi des Produits, aux modalités d'annulation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique de commander sur le site [www.eclaproducts.fr](http://www.eclaproducts.fr) emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.